

03 fév 2023 -16:43

Appartient à Conseil des ministres du 3 février 2023

Rapport intermédiaire du plan d'action fédéral « Handicap »

Sur proposition de la ministre chargée des Personnes handicapées Karine Lalieux, le Conseil des ministres a pris acte du rapport intermédiaire portant sur la plan fédéral Handicap.

Le gouvernement fédéral a adopté le 16 juillet 2021 le plan d'action fédéral Handicap 2021-2024. Suite à cela, la conférence interministérielle Handicap a été convoquée à l'initiative de la ministre en charge des Personnes handicapées. L'objectif était alors d'identifier et de développer les synergies possibles et d'ainsi renforcer les actions entreprises par chacune des entités compétentes dans le domaine du handicap.

Le document « Plan d'action fédéral handicap 2021-2024 : rapport intermédiaire » présente un état intermédiaire de la mise en œuvre du plan d'action fédéral en faveur des personnes en situation de handicap.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
sam.vandeputte@lalieux.fed.be